



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Formations INTRA ou INTER
- Événementiel : séminaires, échanges entre CE, journées à thème
- Autres prestations



FORMATION CE sur CANNES

8 et 9 mars 2018

**Tenir les comptes du CE et
rédiger le compte rendu de gestion**



www.eden-hotel-cannes.com

DEROULEMENT

1^{er} jour

- Accueil des participants à 8 H 45
- Plénière (présentation de l'ensemble du programme)
- Formation + pause
- Déjeuner
- Formation + pause
- Diner*
- Nuitée *

2ème jour

- Petit déjeuner*
- Formation + pause – 9 H 00 – 12 H 15
- Déjeuner 12 H 30
- Formation + pause 13 H 30 – 17 H 00
- Départ

*** uniquement sur la formule hébergée**

TENIR LES COMPTES DU CE ET REDIGER LE COMPTE RENDU DE GESTION

L'objectif de cette formation est de vous permettre de vous familiariser avec les règles en vigueur, de vous proposer une organisation possible mais aussi en vous aider à rédiger un compte rendu qui sécurisera votre gestion.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Quelles procédures à mettre en place ?
- **Comment actualiser le règlement intérieur pour répondre aux nouvelles obligations légales ?**
- Identifier, conserver, classer les pièces comptables
- Réaliser des budgets prévisionnels et les suivre
- Tenir une comptabilité analytique et réaliser des statistiques de gestion
- Faire des tableaux de bord
- **Respecter les nouvelles obligations légales**

PROGRAMME

Tenir les comptes du CE

- **Quels sont les seuils financiers à respecter, pour identifier le niveau de formalisme de la comptabilité et de mise en place des nouvelles procédures ?**
- Les ressources du comité & les moyens matériels du CE
- Subvention de fonctionnement 0.2 %
- Contribution ASC (vérification du mode de calcul)
- Ressources diverses (remboursement des cotisations, dons, remboursement d'assurance...)

- Le compte rendu de gestion : à qui ?
 - Personnel
 - Nouveaux élus

- La comptabilité du CE
 - L'organisation comptable
 - Bien distinguer le budget de « fonctionnement » et les « Activités Sociales et Culturelles »
 - L'importance des rapprochements bancaires
 - Logiciel ?
 - Gérer ses stocks / réaliser un inventaire
 - Clôture annuelle

- **Identifier les nouvelles procédures à mettre en place (commission des marchés...)**

- **Comment actualiser le règlement intérieur pour répondre aux nouvelles obligations légales ?**

Rédiger le compte rendu de gestion

- Réaliser des statistiques
- Rendre public les comptes du CE en fin d'année et / ou en fin de mandature
- Rapprochement
- Approbation par un expert comptable ? Besoin d'un *quitus* de gestion ?

INSCRIPTION VALANT BON DE COMMANDE

NOM DE LA SOCIETE : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Mail : _____

Adresse de facturation (si différente) : _____

Inscriptions	NOMS	PRENOMS	Téléphone	FORMULES	
				Hébergée (2 jours - 1 nuit) 1 350 € *	Non hébergée (2 jours) 960 €
1 ^{er} participant					
2ème participant					
3ème participant					
4ème participant					
5ème participant					
6ème participant					
TOTAL					
MONTANT GLOBAL A REGLER					

Thème : Tenir les comptes du CE et rédiger le compte rendu de gestion

* Le forfait **inclus** : formation de 14 h + 2 déjeuners + 4 pauses + 1 diner + 1 nuitée en single + 1 petit déjeuner + taxe séjour

(Règlement à joindre avec le bon de commande)

Conditions de réservation : Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception du bon de commande dûment daté, tamponné et signé accompagné du règlement.

La signature de ce bon de commande entraîne l'acceptation sans modification des conditions générales de vente en annexe. Le stage sera maintenu à partir de 8 participants minimum.

A: _____ Le : _____

Nom du signataire :

Qualité du signataire :

Cachet / signature

A retourner à :

CARADYN – 101 Allée de la Sariette
83 160 LA VALETTE DU VAR
Téléphone : 07 60 54 32 90
Mail : christine.berthon@caradyn.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

COMMANDE

Toute commande de formation suppose que le client accepte le contenu du stage qui lui a été communiqué.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOCATIONS

CARADYN ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

RIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis en nets. La facture est adressée directement au client avant exécution de la prestation. Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à CARADYN 1 mois avant le début de la prestation.

Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à CARADYN. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité

REGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire

RIB : BNP PARIBAS

IBAN : FR76 3000 4019 4300 0100 1995 459

BIC : BNPAFRPPGRE

CARADYN

ANNULATION, ABSENCE, REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

Un remboursement ou un report seront possibles que si l'annulation nous parvient au moins 30 jours avant la date du stage. Passé ce délai, aucun remboursement ni report ne pourra être exigés. Pour les annulations à moins de 15 jours avant la date du stage les frais de réservation des chambres vous seront refacturés. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

CARADYN se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de manque de participants de problème technique et cas de force majeure. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.